

Opération tranquillité habitation

La police municipale assure un service de surveillance des appartements et maisons durant votre absence prolongée.

Pour en bénéficier, il vous suffit de prévenir le service municipal.

Tranquilité vacances: partir l'esprit serein

La police municipale a mis en place un service de rondes tous les jours et de façon aléatoire.

Votre document devra parvenir soit par mail, soit à la police municipale au moins 48h avant la date de départ.

- > Les services vous contactent pour valider avec vous les éléments de la demande, l'adresse précise, la période d'absence, etc.
- > A votre retour il vous sera remis un compte-rendu des passages.
- > En cas de retour anticipé ou de déclenchement intempestif d'alarme, penser à prévenir les services concernés.



CONTACT



DÉMARCHES Police municipale d'Uzès

1 place Albert 1er 30700 Uzès



③ VOIR LA FICHE



MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex Deux entrées possibles : 1, place du Duché 1, place Albert 1er 30700 Uzès Tél.: +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES: Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45 Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15 1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)